

très-gracieux accueil au Comte de Migazzi, qui a vû ensuite les principaux Ministres de la Cour. Il est parti depuis pour continuer son voyage de *Madrid*.

Des bruits qui ont couru, que le Comte de Caunitz qui a présenté au Roi le Comte de Migazzi, pourroit quitter bientôt l'Ambassade de la Cour Impériale, paroissent n'avoir eu aucun fondement, puisque cet Ambassadeur fait continuer les préparatifs de son entrée publique, qui sera des plus brillantes; & qu'on a fait partir, dans les premiers jours de Mars pour *Vienne*, les derniers balots contenant les habits & autres choses destinées pour l'entrée publique du Comte de Hautefort. Ces circonstances confirment l'état de bonne intelligence où se trouvent les deux Cours.

On parle d'assembler dans le courant de ce mois deux Camps de Cavalerie, l'un sur la *Messelle*, & l'autre dans la *Basse-Alsace*.

VI. Pour mieux pourvoir au maintien de la sûreté publique dans *Paris*, où malgré les précautions qu'on a prises, les meurtres & les vols se continuent, on y a renouvelé une Déclaration qui défend à tous Soldats des Régimens des Gardes-Françoises & Suisses, d'être hors de leurs quartiers pendant la nuit, avec des épées ou d'autres armes, & de marcher en troupes hors de leurs quartiers, étant plus de quatre ensemble & ayant des armes, sous peine de trois ans de Galères; défense pareillement de faire faire aucun engagement forcé, sous quelque prétexte que ce puisse être; & à tous particuliers, de quelque condition que ce soit, autres que les Officiers du Guet, ou ceux qui sont préposés pour la sûreté publique, d'avoir sur eux, soit
de